



1531 - HISTOIRE DE POUX

Le promoteur et Nicole, fille de Guiot de Venlay, qui se joint à lui, contre Jean de Bresse, de Moussey, en 1531.

Les demandeurs exposent que, depuis moins d'un an, l'accusé a sollicité plusieurs fois Nicole de se livrer à lui, lui promettant qu'il l'épouserait si elle consentait à ce qu'il la connût charnellement. Après lui avoir fait ces promesses, il l'a déflorée et a eu plusieurs fois sa compagnie charnelle, si bien qu'elle a eu de ses œuvres un enfant qui est mort.

Dans le cas où les promesses de mariage ne seraient pas établies, elle demande 400 livres pour sa dot. L'accusé nie tout.

Dépositions de quatre témoins produits par le promoteur et Nicole :

Simon, fils de feu Jean Gaucher, âgé de 15 ou 16 ans, dépose que peu de temps avant la moisson dernière, les blés étant déjà en épi, il trouva l'accusé et Nicole seuls, couchés dans un champ emblavé de froment.

Aussitôt qu'ils l'aperçurent, Nicole fit semblant de chercher des poux dans la tête de l'accusé. Interrogé sur ce point, le témoin dit qu'à son avis, ils n'étaient pas là pour un bon motif et que l'accusé a dû avoir des rapports charnels avec Nicole.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : Inventaire sommaire des Archives départementales antérieurs à 1790, Aube, Archives ecclésiastiques série G, tome deuxième, page 433